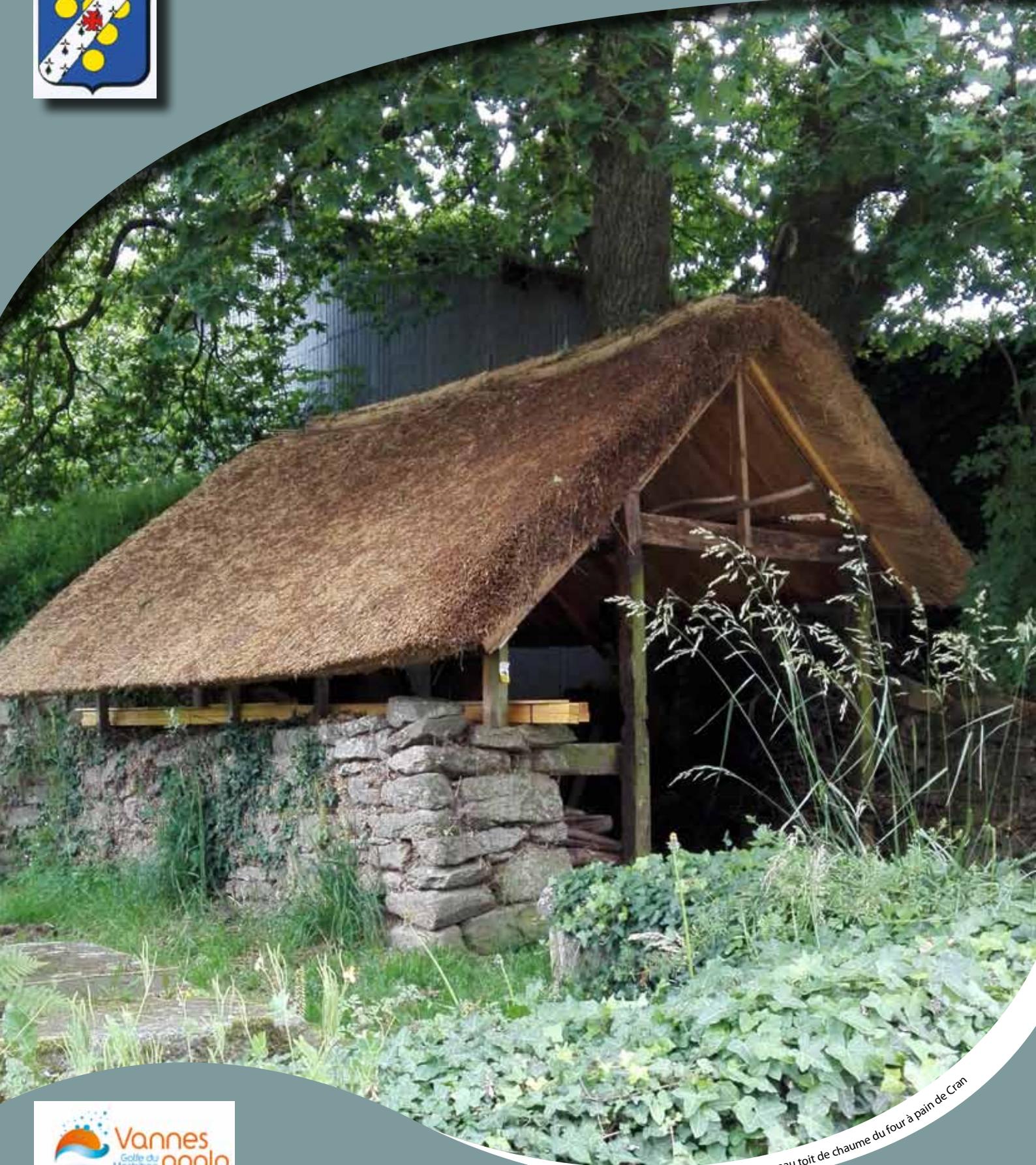




BULLETIN MUNICIPAL

N° 78
• MAI 2017 •



Nouveau toit de chaume du four à pain de Cran



TREFFLEAN

Sommaire

ÉDITORIAL.....	1
AFFAIRES MUNICIPALES.....	2-13
FINANCES.....	2-5
Compte administratif 2016.....	2-3
Budget primitif 2017.....	4-5
TRAVAUX.....	6-10
Aménagement des abords de la mairie et de l'étang.....	6
Construction d'un pôle santé.....	7
Travaux de voirie 1 ^{er} trimestre 2017.....	8-9
Concours des maisons fleuries 2017.....	10
VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE.....	11-13
Changement du jeu de cours.....	11
Fête de la musique.....	11
Service animation jeunesse.....	12-13
ÉTAT-CIVIL.....	14
URBANISME.....	15-18
Déclarations préalables et permis de construire	15
Point d'étape sur le P.L.U.	16
Golfe du Morbihan - Vannes agglomération	16-18
VIE SCOLAIRE.....	19-20
École les Korrigans	19
École Saint Joseph	20
VIE ASSOCIATIVE.....	21-29
Amicale école des Korrigans	21
APEL école Saint Joseph	22
Atelier peinture	23
Athlétisme	23
Comité de jumelage	24
Les amis de Cran	24
"Une petite graine".....	25
Le tennis.....	26
Association Trèff'l'enfête	26
Treffléthon	27
A.R.A.C.	27
Club des Bruyères	27-28
Treffuté	28
Vergers de Bizole	29
INFORMATIONS DIVERSES.....	29-32
Crèche multi-accueil inter-entreprises.....	29
Les nuisances sonores	30
La restauration scolaire et la garderie.....	30
Restriction d'eau	30
Frelon asiatique	31
Visite de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif.....	31
Calendrier des fêtes	32

LE MOT DU MAIRE

Chères Treffléanaises, Chers Treffléanais,
Comme vous le savez, le recensement de la population vient d'avoir lieu.
En moins de cinq années, 250 habitants de plus, résident sur notre belle commune.
Nous sommes donc, 2 324 trefféanaises et treffléanais faisant de notre commune l'une des plus jeunes de « Golfe du Morbihan Vannes-agglomération ».
Ce chiffre va s'accroître dans les mois qui viennent si l'on tient compte des plus de cinquante permis de construire en cours d'instruction.
Cette croissance démographique oblige d'anticiper sur les services à proposer à toute la population.
En conséquence, avec le Conseil Municipal, je m'attache à mener des dossiers importants et structurants.



Le Pôle Médical

Le Pôle Médical en est un. Il regroupera, en un même lieu, nos professionnels de santé et la possibilité pour d'autres de venir s'y installer.

L'aménagement Sud de la Mairie

L'aménagement Sud de la Mairie, dont les travaux démarreront avant l'été, sera l'occasion de rendre plus attractif notre centre bourg. Ces deux dossiers, majeurs, seront exposés en Mairie. Chacune et chacun d'entre vous pourra y apporter son point de vue.

Ces futures réalisations montrent, clairement, notre volonté d'équiper notre commune pour le bien de tous en minimisant l'impact sur le budget de chaque ménage alors même que les diminutions des dotations de l'état s'imposent à nous.

Le P.L.U.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) avance « bon train ». Les différentes études et diagnostics liés à sa finalisation en matière d'aménagement et de développement se précisent.

Une réunion publique sera organisée le :

**Mercredi 13 Septembre
à 18 h 30 à la salle des Sports**

pour en présenter les grandes orientations.

Elle permettra, également, à chacune et chacun d'entre-vous de vous informer et de faire part de toutes vos interrogations. Ce nouveau P.L.U répondra aux exigences des nouvelles lois et règlements en vigueur et sera, de fait, « le cahier des charges » qui s'imposera à tous en matière d'urbanisme.

Travaux réalisés

Depuis le début de ce semestre un certain nombre de travaux sont achevés.

C'est le cas en matière de voirie : au Roscoët, au Marais, à Kerdréan, à Kerhallec, le Giratoire du chemin rural 107, le Chemin rural 108, le Parking du centre bourg.

La pose du nouveau jeu dans la cour de l'école publique est également terminée. Mais aussi, les trois abris voyageurs (deux au Roscoët et un au centre bourg) sont maintenant, accessibles aux Personnes à Mobilité Réduites (P.M.R.).

À l'approche de l'été, il convient d'encourager toutes les initiatives des habitants, commerçants et associations qui ne ménagent pas leurs efforts pour accueillir, comme il se doit, les touristes de passage sur notre territoire. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer le fleurissement en général, l'organisation de fêtes, concerts et expositions diverses. Tout ceci contribue à rendre notre commune encore plus attractive à plus d'un titre.

Je souligne, une fois de plus, une nouvelle initiative de l'association « les Amis de la Chapelle » qui a « cassé sa tirelire » pour mettre un toit de chaume sur la maison du four à pain de Cran.

Cette réalisation est l'œuvre d'une treffléanaise de talent, Pauline Viney, spécialiste dans ce domaine sur la région de Guérande. Une visite s'impose.

Par la même occasion, n'hésitez pas à emprunter le chemin balisé et désormais, classé au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées). Il vous mènera à Sulniac en partant de la fontaine, tout près de la chapelle.

Nos vœux de réussite aux nombreux écoliers qui vont rejoindre le Collège en Septembre.

Je vous souhaite de très bonnes vacances, un bel été en famille et entre amis.

Claude LE JALLÉ
Maire de Treffléan

ÉDITORIAL

FINANCES

Compte administratif 2016

Fonctionnement

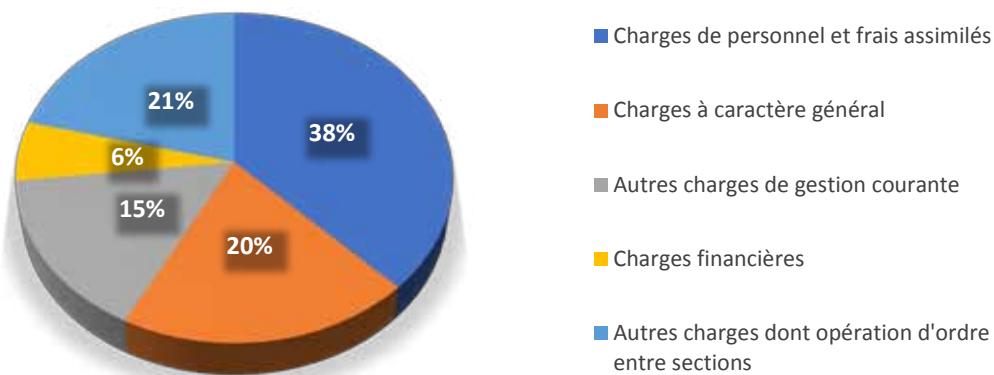
Le compte administratif est le reflet de l'activité de la commune à l'issue de l'année écoulée et fait apparaître l'exactitude des recettes et des dépenses.

S'agissant du fonctionnement, il faut noter que les impôts et taxes couvrent tout juste les charges de personnel et les charges à caractère général; les dotations et les subventions couvrant les autres charges de gestion courante et les charges financières.

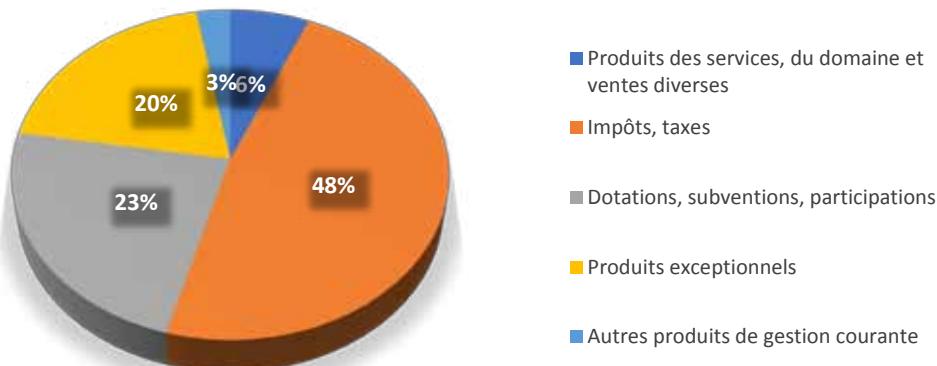
A noter que ramenées par habitant nos dépenses et nos recettes de fonctionnement sont bien inférieures aux moyenne communale, régionale et nationale.

Il en ressort un excédent de fonctionnement de 312 174,47 €. Cette somme constitue notre autofinancement qui nous permet de couvrir le remboursement de nos emprunts et de nous donner les moyens de nos ambitions en termes d'investissements.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 465 021,43
<i>Charges de personnel et frais assimilés</i>		551 435,31
<i>Charges à caractère général</i>		292 340,84
<i>Autres charges de gestion courante</i>		228 428,82
<i>Charges financières</i>		84 824,18
<i>Autres charges dont opérations d'ordre entre sections</i>		307 992,18



RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 755 709,66
<i>Produits des services, du domaine et ventes diverses</i>		112 600,18
<i>Impôts, taxes</i>		840 717,01
<i>Dotations, subventions, participations</i>		408 803,72
<i>Produits exceptionnels</i>		345 561,43
<i>Autres produits de gestion courante</i>		48 027,32



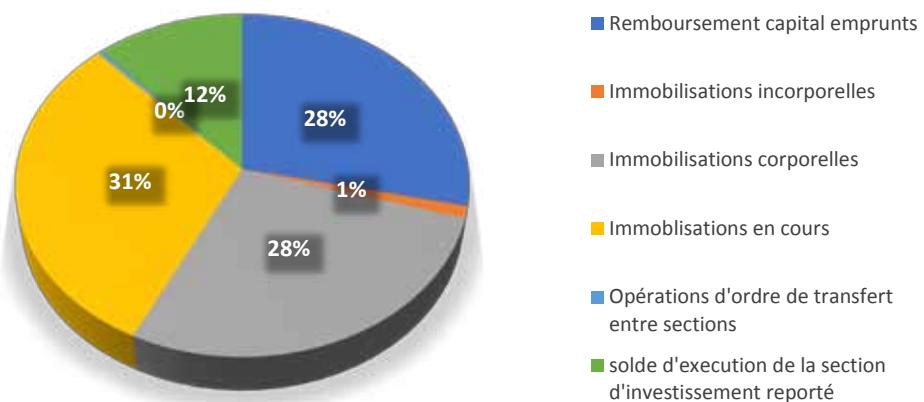
AFFAIRES

MUNICIPALES

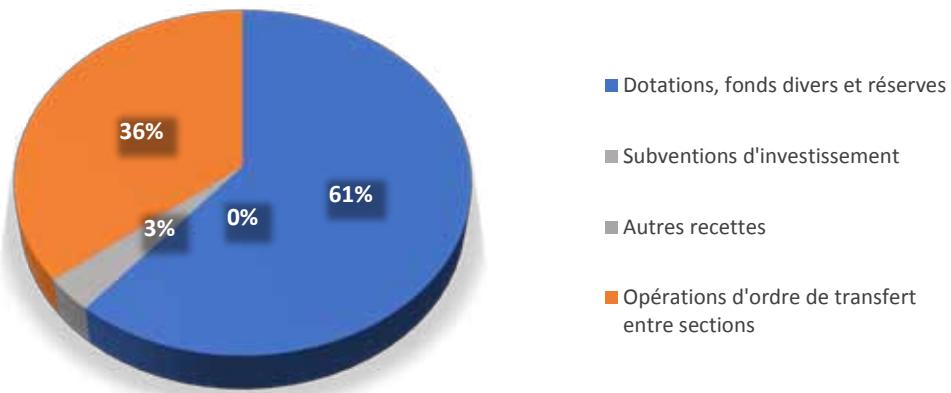
Investissement

S'agissant de l'investissement et compte tenu qu'un certain nombre de projets ont dû être reportés ou n'ont pas vu le jour en 2016 (route de Bizole, acquisitions de terrains...) nous dégageons un excédent d'investissement exceptionnel d'un montant de 193 487,40 € qui couvrira les investissements reportés et les projets en cours.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		667 920,35
<i>Remboursement capital emprunts</i>		189 975,83
<i>Immobilisations incorporelles</i>		7 398,39
<i>Immobilisations corporelles</i>		185 209,57
<i>Immobilisations en cours</i>		205 274,53
<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		2 490,00
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>		77 572,03



RECETTES D'INVESTISSEMENT		861 407,75
<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>		525 766,95
<i>Subventions d'investissement</i>		26 568,02
<i>Autres recettes</i>		1 512,11
<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		307 560,67



AFFAIRES

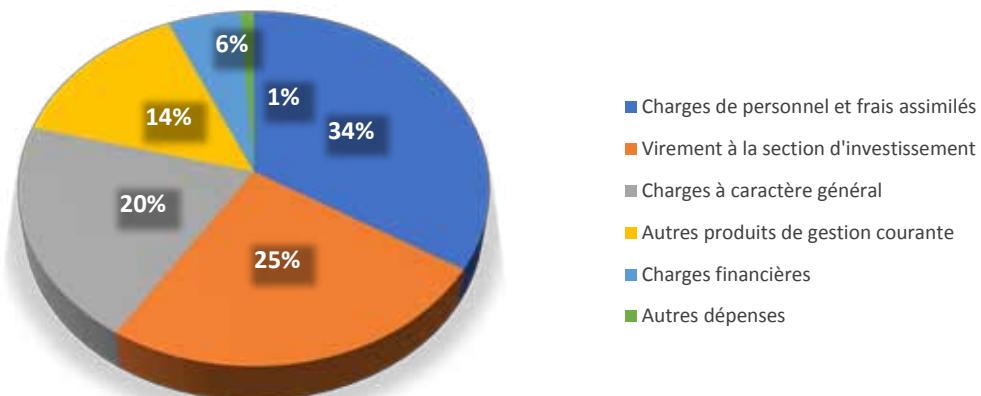
MUNICIPALES

Budget Primitif 2017

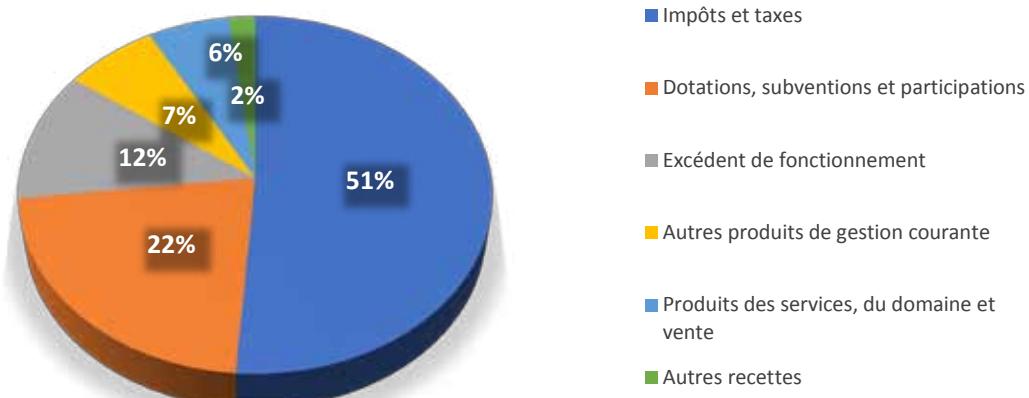
Fonctionnement

Le budget est là pour inscrire les grandes lignes directrices de l'année 2017 tant en recettes qu'en dépenses dans le respect des grands équilibres. Les charges du budget de fonctionnement n'appellent pas de réflexions particulières puisqu'elles s'imposent à nous et qu'il s'agit de les adapter par rapport aux années antérieures et à l'évolution de leur coût. Quant aux recettes de fonctionnement, elles sont estimées en tenant compte de la baisse de certaines dotations et subventions et de la nécessité de pouvoir assurer nos investissements dans le cadre d'une gestion prudente.

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 696 401
<i>Charges de personnel et frais assimilés</i>		574 207
<i>Virement à la section d'investissement</i>		428 354
<i>Charges à caractère général</i>		340 170
<i>Autres produits de gestion courante</i>		243 550
<i>Charges financières</i>		93 000
<i>Autres dépenses</i>		17 120



TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 696 401
<i>Impôts et taxes</i>		868 553
<i>Dotations, subventions et participations</i>		372 713
<i>Excédent de fonctionnement</i>		200 000
<i>Autres produits de gestion courante</i>		118 000
<i>Produits des services, du domaine et vente</i>		103 535
<i>Autres recettes</i>		33 600



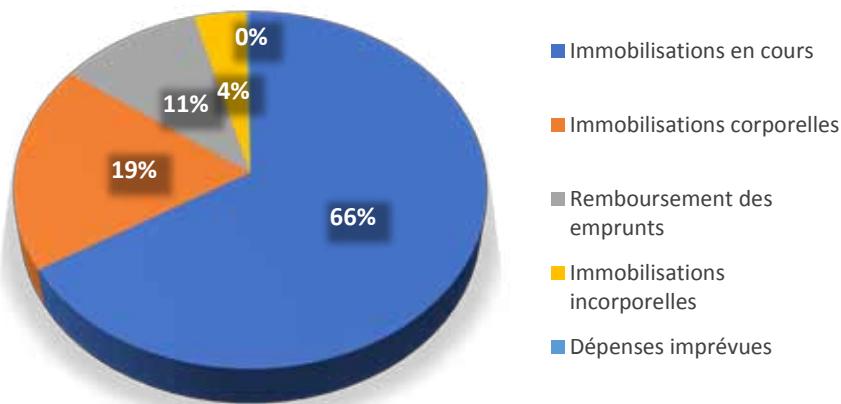
AFFAIRES

MUNICIPALES

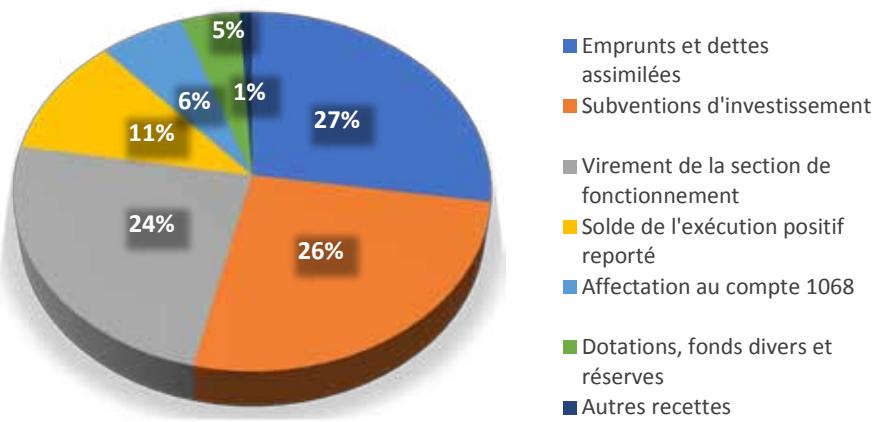
Investissement

Le budget d'investissement 2017 voté par le conseil municipal prend en compte nos investissements importants à savoir, le pôle santé et l'aménagement sud de la mairie et des abords de l'étang. Un budget important sera également dévolu à la voirie. Ces investissements seront financés par notre autofinancement et par le recours à l'emprunt dont les taux restent encore très attractifs.

TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		1 786 280
<i>Immobilisations en cours</i>		1 184 000
<i>Immobilisations corporelles</i>		335 680
<i>Remboursement des emprunts</i>		191 600
<i>Immobilisations incorporelles</i>		70 000
<i>Dépenses imprévues</i>		5 000



TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 786 280
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>		488 764
<i>Subventions d'investissement</i>		469 000
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		428 354
<i>Solde de l'exécution positif reporté</i>		193 487
<i>Affectation au compte 1068</i>		112 175
<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>		78 000
<i>Autres recettes</i>		16 500



Patrick HOUTEKIER
Maire adjoint

AFFAIRES MUNICIPALES

TRAVAUX

Aménagement des abords de la mairie et de l'étang

Le Cabinet « géo Bretagne sud » s'est vu confier, par la commune de Treffléan, une étude pour l'aménagement des abords de la mairie et de l'étang situés au sud du bourg.

Le terrain reliant l'étang à la mairie présente un dénivelé de 7m avec une pente moyenne de 11 %.

Lors des différentes réunions d'étude, les élus ont rappelé au maître d'œuvre la nécessité de valoriser ce lieu.

L'entreprise a donc proposé aux élus ceci :

- créer une véritable « coulée verte » entre la mairie et l'étang,
- augmenter l'accessibilité de cet axe structurant,
- réserver des espaces pour le pique-nique et les activités récréatives,
- créer une scène de plein-air en lien avec la médiathèque,
- augmenter la surface de stationnement à proximité de la mairie,
- aménager une aire multi-activités avec des jeux pour enfants aux abords de l'étang,
- réfectionner le cheminement existant aux abords de l'étang,
- stabiliser et réparer les berges détériorées par les ragondins.

Le projet a été optimisé en s'appuyant sur la topographie du terrain existant dans le but de minimiser les coûts, tout en intégrant les spécificités du site.

Le coût estimatif des travaux est de 283 000 € HT et subventionné à hauteur de 54 900 €.



Construction d'un pôle santé

La commune de Treffléan envisage la construction d'un pôle santé sur un terrain communal situé à proximité immédiate du centre bourg. Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion

engagée depuis plus d'un an, en concertation avec les praticiens implantés sur la commune.



Les objectifs de cette opération

- pérenniser et regrouper les activités médicales et paramédicales sur le territoire communal,
- garantir une qualité de service à la population,
- renforcer l'attractivité du centre bourg,
- améliorer la qualité de l'exercice et de vie des professionnels de santé,
- possibilité de mutualiser les services et d'agrandir la structure.

Durée

Début de la phase d'étude de maîtrise d'œuvre : janvier 2017

Consultation des entreprises : août/septembre 2017

Début des travaux : fin octobre 2017

Réception : janvier 2019

Coût prévisionnel : La surface de plancher estimée est de 490 m².

L'enveloppe totale du projet est estimée à 1 151 550 € HT.

La collectivité sollicite une subvention au titre du DETR de 250 000 € HT.

Travaux de voirie premier trimestre 2017

Rénovation du parking du centre bourg avec signalisation des stationnements



Remise en état du rond-point route de "Kervenne"

Tapis d'enrobé et accotements sur la route de "Kerhallec"





Rénovation des trottoirs du lotissement du "Roscoët "

Travaux d'accessibilité
des arrêts de bus
dans le centre bourg





CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DE TREFFLEAN

Année 2017

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la mairie de Treffléan organise un concours des maisons fleuries.

Afin de mieux préparer cet évènement, nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre participation avant le 30 juin 2017.

Dans l'attente de votre participation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sincères salutations.

Gwénael LE FLOC
Adjoint à l'urbanisme

REGLEMENT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Article 1 :

Le concours de maisons fleuries aura lieu au cours du mois de juillet de l'année.

Article 2 :

Les inscriptions à ce concours seront closes au 30 juin 2017 et se feront à la Mairie.

Article 3 :

Le jury sera composé de 5 personnes.

Article 4 :

Le premier lauréat sera hors du concours durant une année.

Article 5 :

La date de visite devra demeurer secrète. Le président de cette Commission devra convoquer le jury, au plus tard un jour franc avant la visite.

Article 6 :

Les candidats concourront dans l'une des catégories suivantes :

- Ferme ou Maison avec pelouse ou jardin visible de l'entrée,
- Façades, Balcons ou terrasses sans jardin, visible de l'entrée.

Article 7 :

Le jury se réserve le droit de modifier la catégorie choisie, s'il apparaît qu'elle ne répond pas à la définition de l'article 6.

Article 8 :

L'appréciation du jury se fera sur quatre critères :

1. Fleurs ou pelouse
(qualité et fleurissement)
2. Goût
3. Entretien
4. Estimation du temps passé

Article 9 :

Les résultats seront affichés au tableau municipal et publiés au bulletin municipal en respectant le classement du jury.

Article 10 :

Les récompenses du concours seront remises lors d'un pot d'amitié avec tous les participants, les membres du conseil municipal et du jury.

INSCRIPTION en MAIRIE

Avant le 30 juin 2017



VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE

Changement du jeu de cours

Il avait été constaté depuis le début du mandat que le jeu de cours de l'école publique LES KORRIGANS était très abîmé et ne pouvait plus être réparé et entretenu par le service technique de la commune.

En concertation avec l'équipe enseignante (ancien et nouveau directeur), le service technique, la commission de vie scolaire puis la validation par le conseil municipal, l'entreprise SDU de Locminé a été retenue.

Cette entreprise a proposé :

- une seule structure adaptée pour les 2/12 ans,
- deux parties reliées par un pont de marches (*partie pour les plus petits avec toboggan 1.2 m, mur d'escalade, tableau de manip., etc. et partie pour les plus grands : toboggan 1.8 m, mat de pompier, araignée, mur d'escalade*),
- structure tours « monoblocs » inox polyéthylène sur mesure,
- visserie inox,
- sol coulé garantie 5 ans (fait par l'entreprise),
- coût total du jeu avec sol coulé : 21 995,30 € HT soit 26 395,11 € TTC.

Les enfants des deux écoles ont pu le découvrir à la rentrée des vacances de Pâques. Ils peuvent également en profiter pendant les TAP, la garderie et au centre animation jeunesse.



Marjorie BLAINEAU
Adjointe à la Vie Scolaire

Fête de la musique



**Vendredi 16 juin
dans le bourg
à partir de 19h30**

*Chants des enfants
2 scènes
Restauration sur place - Bar
Crêpes (ADMR)*

Organisée par les communes de Sulniac, la Vraie Croix et Tréfflean.

AFFAIRES

MUNICIPALES

Service animation jeunesse

Retour en image des vacances de printemps 2017



AFFAIRES

MUNICIPALES

Animations cet été pour les JEUNES de 6 à 13 ans



CAMP ENFANTS (8-12 ans) :

du lundi 24 au vendredi 28 juillet

OUVERTURE DU SERVICE :

du 10 au 13 juillet, du 17 au 21 juillet,
du 24 au 28 juillet (camp), du 31 juillet au 4 août
et du 28 juillet au 1^{er} septembre

INSCRIPTIONS POUR LE CAMP :

début mai

INSCRIPTIONS POUR LES ACTIVITÉS D'ÉTÉ :

du mercredi 31 mai au vendredi 2 juin en mairie

AU PROGRAMME :

parc d'attraction, accrobranche, bouée tractée,
karting, piscine de Surzur, équitation, segway,
patinoire, yakaparc, ciné et bricolages divers.

Animations cet été pour les ADOS de 13 à 16 ans

CAMP ADOS (12-13 ans à 15-16 ans) :

du lundi 3 au vendredi 7 juillet (reste 4 places)

3 SEMAINES D'ACTIVITÉS :

du 10 au 13 juillet, du 17 au 21 juillet
et du 31 juillet au 4 août

On attend les jeunes !!!

INSCRIPTIONS :

à partir de mai.

AU PROGRAMME :

Stage de Graph, Paint-ball, soccer,
speed parc (bowling, laser-game, karting),
bouée tractée, patinoire, soirées diverses,
piscine de Surzur et bivouac.

La collectivité continue ses actions envers les adolescents de la commune, en les reconduisant cet été (minibus loué 1 mois) mais aussi en les renforçant :

- 2 animateurs seront présents (au lieu d'un l'an passé),
- 3 semaines d'activités en plus du camp (au lieu de deux l'année dernière),
- investissement plus conséquent (achat PS4, jeux, four etc.).

librement à la Maison des jeunes pendant les heures d'ouverture, et de pouvoir bénéficier d'activités gratuites.

Concernant les sorties, un supplément est demandé.

Tout est fait pour que vos adolescents puissent s'occuper cet été : suite au programme de l'année passée, les jeunes se sont exprimés sur les choix des activités les plus appropriés à leurs attentes...

Une cotisation annuelle de 10 € a été mise en place permettant aux jeunes de se rendre

Reste maintenant à s'inscrire !

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Delphine au
06 10 70 26 13 ou par mail trefflean.anim@orange.fr*

ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES	DATE	LIEU
LE THIEC Tom, Abel	22/11/2016	VANNES
GAUFFRE Ethann	12/12/2016	VANNES
BERTHO Livia, Annabelle	04/01/2017	VANNES
FRANCOMME Kaeyronn, Tyto, Patrick	05/01/2017	VANNES
MOREUX Margot, Alice, Marcelle	06/01/2017	VANNES
DELORME Yannis, Pierre, Didier	08/01/2017	VANNES
MENDES Yanis, Jean, Yves	15/01/2017	VANNES
PINEAUD Ethan	18/01/2017	VANNES
SILUA Tilio	28/01/2017	VANNES
TAUTOU PELTIER Mathias, Pierre, Jean	08/02/2017	VANNES
ÇAÇAN Melek	22/02/2017	VANNES
PAULIC Evann, Etienne	04/03/2017	VANNES
LE FLOCH COLLIN Yanis, Camille, Henri	08/03/2017	VANNES
RANDA Ozan	04/04/2017	VANNES
LEVIGNERON Heremataaии, Alain, Djo, Patrick, Heretauарii	10/04/2017	VANNES
CALVAR Elise, Philomène, Marguerite	12/04/2017	VANNES



MARIAGES	DATE
BEL Alexandre et VANHEULE Mélodie	08/04/2017

Déclaration Préalable 4^{ème} trimestre 2016

Nom et adresse du pétitionnaire	Nature de la demande	Adresse de construction
MAZIER Charles / 2, Kermaria - TREFFLEAN	Abattage d'arbres	2, Kermaria
MOREAU Nicolas / 4, Le Poulderff -TREFFLEAN	Portail coulissant	4, Le Poulderff
PLATTEEL-LECLERCQ Isabelle / 224, rue de la Rianderie - MARCQ EN BAROEUL	Réfection de toiture + ouverture d'une porte + agrandissement d'une fenêtre	1 Impasse Cadoudal
DREAN Samuel / 7, place Duguay Trouin - VANNES	Création d'une porte + réduction d'une porte en fenêtre	2 , Le Trénéhué

Déclaration Préalable 1^{er} trimestre 2017

Nom et adresse du pétitionnaire	Nature de la demande	Adresse de construction
LINO Mauricette / 2, Le Petit Tréhornc - TREFFLEAN	Isolation thermique	2, Le Petit Tréhornc
LESSART Delphine / 12, Les Hauts de Poulrian - TREFFLEAN	Création d'une porte fenêtre en remplacement d'une fenêtre	12, Les Hauts de Poulrian
HOCHARD Frédéric / 10 lot. Les Côteaux - TREFFLEAN	Abri vélo	10 lot. Les Côteaux
CHEVILLARD Antoine / 6, Le Marais - TREFFLEAN	Clôture	6, Le Marais
PONTVIANNE Jean-Jacques / 4, ruelle des Ajoncs - TREFFLEAN	Ravalement + remplacement 3 velux	4, ruelle des Ajoncs
LE JULE Cédric / 7, allée du Couvent - TREFFLEAN	Création d'une baie coulissante	7, allée du Couvent
DANIEL Jean-Baptiste / 3, Le Roscoët - TREFFLEAN	Clôture	3 , Le Roscoët
JUBIN Nicolas et Stéphanie / 3, Rangogo - TREFFLEAN	Abri de jardin	3, Rangogo
LELONG Christophe / 1, Lann Er Roscoët - TREFFLEAN	Garage	1, Lann Er Roscoët
MIRSAEB Olivier / 5, Chemin de Trévester - TREFFLEAN	Panneaux photovoltaïques	5, Chemin de Trévester
HARANG Sylvie / 3, bis rue des Cactus - VIGNEUX S/SEINE	Clôture	3 Bis Les Côteaux
DELANGLE Noémie / 3, rue Pressoir - TREFFLEAN	Abri de jardin	3, Rue Pressoir
COULAIN Quentin / 6, Le Poulrian - TREFFLEAN	Création fenêtre de toit	6, Le Poulrian
GUILLO Roselyne / 1, Le Garo - PLOEREN	Clôture	Les Côteaux
RETHO Sylvain / 3, impasse Haroun Tazieff - TREFFLEAN	Clôture	3, Impasse Haroun Tazieff

Permis de construire 1^{er} trimestre 2017

Nom et adresse du pétitionnaire	Nature de la demande	Adresse de construction
LARDENOIS Kévin et LHOTE Copélia / 6, rue Joseph Le Brix - SAINT-AVÉ	Maison d'habitation	Le Clos de la Croix - Lot n°27
LOUTEILLER Guillaume et Florence / 4, rue du Safran - VANNES	Maison d'habitation	Le Clos de la Croix - Lot n°8
KOELEMANS Daphné / 6 rue Françoise Dolto - VANNES	Maison d'habitation	Le Clos de la Croix - Lot n°13
LEBRUN Geoffrey et BOUNIARD Emilie / 4, rue des Templiers - TREFFLEAN	Maison d'habitation	Ste Appoline 4 - Lot n°2
PROUVOST Fabian et Svitlana / 12b, Rue Georges Sand - SAINT-AVÉ	Maison d'habitation	Le Clos de la Croix - Lot n°4
NOUET Mélanie et GUINEL Ludovic / 22, rue Patricia Picot - SAINT-AVÉ	Maison d'habitation	Le Clos de la Croix - Lot n°3
ROUX Pierre / 2 bis, rue Lann Kerdevet - SAINT-AVÉ	Maison d'habitation	Le Clos de la Croix - Lot n°7
JEGOUSSE Dominique et Marie-Noëlle / Le Petit Bézit - TREFFLEAN	Garage	Le Petit Bézit
LOUISY-LOUIS Firmin / 10, allée du Couvent - TREFFELAN	Véranda	10, allée du Couvent

Point d'étape sur le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Les membres de la "Commission P.L.U" et les différents cabinets travaillent sur le Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial (SDAP), le Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées (SDAEU), en lien avec le SIAEP, l'inventaire des Zones Humides et des cours d'eau, en lien avec le Syndicat Mixte du Loc'h et du SAL (SMLS) et, enfin, l'étude du bocage, des haies et boisements.

Le Diagnostic Agricole et l'analyse du Potentiel Foncier sont achevés.

L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans le processus nécessaire à l'élaboration du P.L.U.

La prochaine étape

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.).

Le P.A.D.D. est le document qui présente le projet politique des élus en termes d'aménagement et de développement du territoire communal.

- Il définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en état des continuités écologiques.

- Il arrête les orientations générales, concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de la commune.
- Il fixe les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

La première présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) a eu lieu, récemment, devant la Commission. Il fera l'objet d'un débat obligatoire en Conseil Municipal.

Le P.A.D.D. et l'ensemble des diagnostics seront présentés lors d'une réunion publique.

En résumé, si vous vous sentez concernés par les développements futurs de notre commune, n'hésitez pas à venir échanger et à poser toutes vos questions (réservez votre soirée !)

**le Mercredi 13 septembre
à 18 h 30 au stade**

Claude LE JALLÉ
Maire de Treffléan

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération

L'intercommunalité Golfe du Morbihan – Vannes agglomération a vu le jour le 1^{er} janvier 2017, suite à la fusion de Vannes agglo, Loc'h Communauté et la Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys. Son territoire s'étend sur 34 communes.

La nouvelle agglomération dispose du cumul des ressources des trois intercommunalités d'origine. Le budget de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération est estimé à près de 137 millions d'euros.

LES COMMUNES

Arradon - Arzon - Baden - Brandivy - Colpo - Elven - Grand-Champ - L'Île d'Arz - L'Île-aux-Moines - La Trinité-Surzur - Larmor-Baden - Le Bono - Le Hézo - Le Tour-du-Parc - Locmaria-Grand-Champ - Locqueltas - Meucon - Monterblanc Plaudren Plescop - Ploeren - Plougoumelen - Saint-Armel - Saint-Avé - Saint-Gildas-de-Rhuys - Saint-Nolff - Sarzeau - Séné - Sulniac - Surzur - Theix-Noyalo - Trédion - Treffléan Vannes

LES MEMBRES DU BUREAU

Pierre LE BODO, Président - Vannes

Yves QUESTEL, 1^{er} vice-président en charge de l'aménagement du territoire et du foncier - Theix-Noyalo

Yves BLEUNVEN, vice-président en charge de l'économie et du tourisme - Grand-champ

Nadine LE GOFF-CARNEC, vice-présidente en charge des finances - Saint-Nolff

Lucien MANAHES, vice-président en charge des déchets - La Trinité Surzur

François BELLEGO, vice-président en charge du logement - Vannes

Gérard GICQUEL, vice-président en charge des travaux - Elven

Sylvie SCULO, vice-présidente en charge de la culture - Séné

Nadine FREMONT, vice-présidente en charge de l'emploi et de l'insertion - Ploeren

Gilbert LORHO, vice-président en charge des sports - Ploeren

Jean LUTROT, vice-président en charge du commerce - Le Bono

Thierry EVENO, vice-président en charge de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement - Saint-Avé

URBANISME

COMPÉTENCES

GMVA gère, pour le compte de ses 34 communes, un certain nombre de services à la population.

Champs d'actions ou compétences : Culture, Sports et loisirs, Eau et assainissement, Environnement, Tourisme, Solidarités, Déchets, Economie, Enseignement supérieur, Mobilité, Aménagement numérique, Habitat et urbanisme ;

⇒ Déchets

- *Tri sélectif*
- *Encombrants et déchets spécifiques* : Dans l'attente d'une harmonisation de ce service, l'enlèvement des encombrants reste territorialisé c'est-à-dire organisé par l'intercommunalité d'origine.
- *Recyclage des végétaux*
- *Sensibilisation* : GMVA organise de nombreuses animations pour sensibiliser l'ensemble des habitants au tri et à la réduction des déchets. Visites collectives du centre de tri, présentation du principe du compostage autour d'un café, découverte du bus environnement, interventions en classes...
- *Matériels de collecte*

⇒ Habitat et urbanisme

- *Habitat* : aides et dispositifs pour les projets personnels
- *Autorisations d'urbanisme* : le service application du droit des sols (ADS) de GMVA instruit les différentes demandes d'autorisations en matière d'urbanisme pour le compte des communes du territoire.

⇒ Eau et assainissement

⇒ Culture

- *Echonova basé sur SAINT-AVÉ* : lieu de programmation et de création des musiques actuelles.
- *Centre culturel l'Hermine* à Sarzeau (02.97.48.29.40 ou www.guichetnet.fr/sarzeau).
- *Réseaux des médiathèques* : GMVA gère le réseau des médiathèques de la presqu'île de Rhuys et apporte son concours aux médiathèques communales du territoire à travers les actions culturelles du programme Déclic Tribu qui encouragent la lecture et l'écoute en associant toutes les générations et les communautés. À l'échelle du l'agglomération, 29 lieux culturels de proximité irriguent cette offre.
- *Enseignements artistiques* : 3 axes
 1. Le conservatoire de la presqu'île de Rhuys, équipement sous gestion communautaire classé comme conservatoire à rayonnement départemental par le ministère de la Culture conjointement avec le conservatoire de la ville de Vannes,
 2. Le dispositif Déclic Tempo fédère les écoles de musique de l'agglomération en proposant une pratique de proximité,
 3. Le dispositif Déclic Mômes accompagne les écoliers dans leur découverte du spectacle vivant pour jeunes publics et sensibilise aux pratiques musicales en milieu scolaire.

⇒ Économie

- *Accompagnement des entrepreneurs*
- *Emploi et formation* : les points accueil emploi, la Mission locale et les chantiers d'insertion

⇒ Solidarités

- *Espace autonomie seniors* : lieu d'accueil, d'écoute, d'informations et de conseils qui oriente les aînés et/ou leur entourage vers la bonne structure en fonction de leurs besoins. Entrée en établissement d'accueil ou maintien à domicile avec l'assistance adaptée à la personne.
- *Maison de services au public* : située à Grand-champ, la Maison de services au public du Loc'h, baptisée Loc'h infos services, propose dans un même lieu un ensemble de services de proximité.
- *L'Épicerie solidaire* : propose aux personnes et aux familles en situation de difficulté sociale ou financière, résidant sur l'une des 23 communes de l'ancien périmètre de Vannes agglo, une offre de services alimentaires.
- *RIPAM* (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels) : sites de Grandchamp, de Plescop et du Loch. Le (RIPAM) du Loc'h est passé sous la gestion de GMVA depuis le 1^{er} janvier.

URBANISME

⇒ **Sports et loisirs**

- *Centres aquatiques* : l'Aquagolfe de Surzur et la piscine du Loc'h à Grand-Champ.
- *Nautisme* avec la gestion des bases 47° Nautik situées à Arradon, Baden, Larmor-Baden et Séné.
- *Cyclisme et cross* : vélodrome de Kermesquel, la piste de BMX de Sarzeau, des chemins VTT, de nombreuses routes de campagne et bord de mer...
- *Golf de Baden*
- *Base de loisirs* : la base de loisirs de l'étang de la Forêt à Brandivy.
- *Randonnée* : l'agglomération gère et entretient les sites de l'étang de la Forêt, à Brandivy, et l'étang du Pont Berthois, à Locquetas. Par ailleurs, les landes de Lanvaux qui traversent une partie du territoire de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération offre un cadre somptueux pour s'adonner aux plaisirs de la randonnée.
- Environ 350 km de circuits sont accessibles aux randonneurs pédestres. L'ensemble des circuits est multi-usages et concerne donc les vélos VTT ou VTC. Les cavaliers peuvent emprunter la majorité des circuits existants.
- Toutefois, pour des raisons de sécurité, certains parcours sont interdits aux chevaux.

⇒ **Mobilité**

- *Aides à la pratique du vélo*
- *Lutte contre le vol de vélos* : mise à disposition gratuite d'une machine de marquage permettant d'immatriculer les vélos.
- *Aide financière à l'achat d'un vélo électrique* : uniquement sur les 23 communes du périmètre de l'ancienne Vannes agglo.
- De septembre à juin, GMVA prête gratuitement un vélo aux étudiants qui en font la demande.
- *Réseau de transport en commun* : le réseau Kiceo propose 20 lignes régulières, complété de services de transports scolaires et d'un service de transport à la demande dénommé Cracéo.
- *Aires de covoiturage* : 25 aires d'une capacité totale de 520 places.

⇒ **Tourisme**

- *Taxe de séjour* : Dans le cadre de la fusion, l'instauration de la taxe de séjour a été validée pour l'année 2017 sur l'ensemble du périmètre de la nouvelle agglomération.
- *Développement de l'offre touristique* : le tourisme est identifié comme un levier important de développement économique et d'attractivité pour le territoire de l'agglomération.
- *Tourisme ostréicole* : un guide de l'huître a été réalisé en 2016.
- *Le Petit Passeur* assure de mai à fin septembre une liaison maritime entre Saint-Armel et Séné.



L'ensemble des formulaires concernant les services sont mis en lignes et peuvent être téléchargés à partir du site internet de l'Agglo.

Bénédicte BARRE-VILLENEUVE
Adjointe au Maire chargée de la vie sociale
élue suppléante à GMVA

Contact :
Golfe du Morbihan Vannes agglomération
Parc d'Innovation Bretagne Sud II
30 rue Alfred Kastler
CS 70206
56006 Vannes cedex
Téléphone : 02.97.68.14.24
Courriel : courrier@gmagglo.bzh

École Les Korrigans

GOUREN

Les élèves de CE et CM ont suivi 6 séances de GOUREN (lutte bretonne). Cette initiation leur a permis de découvrir les différentes techniques de ce sport mais aussi d'avoir une ouverture sur la langue bretonne. Ils ont reçu un diplôme à la fin du cycle d'enseignement.



CINÉCOLE

L'école est inscrite au programme culturel Cinécole. Chaque classe a eu le plaisir de se rendre au cinéma Iris de Questembert pour visionner différents films d'animations. ("Anina", "Fievel et le nouveau monde", "Les espiègles").

PISCINE DE KERCADO

Piscine pour les GS-CP et CE qui se sont déplacés à la piscine de Kercado. Les 10 séances leur ont permis de se familiariser avec le milieu aquatique.



DÉFI-MATHS

Les élèves de CM1-CM2 ont participé au Défi-maths organisé au collège Cousteau de Séné.

"MUSIQUE À L'ÉCOLE"

Les élèves de GS-CE et CE1-CE2 participent au projet « Musique à l'école ». Maelan BERTEVA, intervenant musicien de Vannes Agglo, anime les 15 séances durant lesquelles les élèves pourront

découvrir différents univers musicaux et préparer des chants et des rythmiques pour le spectacle de fin d'année.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Animation prévention routière avec les élèves de CM qui ont pris conscience des dangers de la route. Ce projet était en lien avec la nouvelle réglementation concernant le port du casque pour les moins de 12 ans. Ce dispositif était organisé par l'association de prévention routière du Morbihan.



FÊTE DU PRINTEMPS

Les enfants ont défilé dans les rues de Treffléan sur le thème du printemps (jardinier, fleur, chapeau fleuri, tenue de soleil...). Les déguisements ont été conçus par les élèves afin de favoriser la création artistique. Les enfants ont chanté des chansons évoquant l'arrivée du printemps puis ils ont planté des fleurs devant la Mairie.



VOILE

Les élèves de CM découvrent la pratique de la voile à Séné avec le club de voile la Mouette Sinagote. Pour clore ces séances, ils participeront à la journée « Hisse-et-Ho » avec une sortie dans le Golfe du Morbihan.



DÉCHETS D'ŒUVRE

Dans le cadre du projet Déchets d'œuvre organisé par Vannes Agglo, les élèves de CE ont réalisé une œuvre collective avec des objets de récupération. Ils ont ainsi étudié le recyclage des objets. Ce travail a été exposé au Palais de Arts pendant les vacances de Pâques.



SPECTACLE ÉQUESTRE

Un spectacle équestre « Boléro » avec les élèves de CE et CM à eu lieu au parc Chorus de Vannes.

FIN D'ANNÉE

Une sortie est prévue à la fin de l'année pour les PS-MS, GS-CP et CE. Nous irons faire de l'accro-branche au Parc-Celt Aventure à Penvins. Nous pique-niquerons sur place et nous irons faire des jeux sur la plage l'après-midi.

PORTE OUVERTE

Samedi 1er juillet : porte-ouverte le matin et fête de l'école l'après-midi.

Dans le cas où vous n'auriez pas pu venir découvrir l'école lors des portes-ouvertes du 19 mai, n'hésitez pas à prendre contact avec le directeur de l'école M. Le Cunff au 02.97.53.21.79 pour convenir d'un rendez-vous afin de visiter l'école ou de prendre des informations pour les **inscriptions de la rentrée 2017**.

VIE SCOLAIRE

École Saint Joseph

SÉJOUR AU FUTUROSCOPE

Les élèves de CE-CM ont passé deux jours au Futuroscope. Ils ont visité le parc et ses différentes attractions, découvert des cinémas dynamiques, des écrans sphériques, visité une régie... Ils en sont revenus ravis !



SEMAINE « CINÉMA »

Depuis le mois de septembre, toutes les classes de l'école participent à un projet autour du cinéma.

Les élèves ont travaillé sur l'histoire du cinéma (Chaplin, les frères Lumière), les genres de films, les plans, les affiches de cinéma... Le but étant que les élèves puissent changer leur manière d'appréhender un film en développant leur esprit critique.



En parallèle, les élèves de CM participent au dispositif « école et cinéma » proposé par Vannes Agglo et ont déjà assisté à 3 projections de film.

Durant toute une semaine, chaque classe a réalisé un film avec l'aide de l'association sinagote « La télé d'ici ».

« Une semaine décrochée pour que les enfants soient en confiance et puissent travailler en continuité ».

Une projection pour les familles de l'école est prévue au cours du mois de juin.



PORTE-OUVERTES

L'école Saint Joseph a ouvert ses portes fin avril. Ce fut l'occasion, pour les familles, de visiter les locaux, d'échanger avec l'équipe enseignante.

Les parents ont eu le plaisir aussi de découvrir quelques travaux réalisés



par les élèves depuis la rentrée. L'association des parents de l'école a accueilli les nouvelles familles ainsi que les familles de l'école autour d'un café et a présenté ses différentes manifestations.

Comme chaque année, les élèves de CM vont bénéficier d'une initiation à la voile mais aussi de séances de rugby avec un animateur du Rugby Club du Pays d'Elven.

Les élèves de CP et CE ont commencé les séances de natation à la piscine Vanocéa.

Pour la sortie scolaire de fin d'année, les élèves de maternelle et CP iront au cinéma La Garenne voir de petits courts-métrages « Les espiègles » puis une chasse au trésor sera organisée au parc Celt'Aventures.



PROJETS À VENIR

Toutes les classes de l'école vont participer à des rencontres sportives avec les écoles du réseau. **Au programme** : jeux collectifs pour les plus grands et jeux de courses, lancer, parcours...pour les plus jeunes.

INSCRIPTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

La directrice, Mme Le Ray, se tient à la disposition des familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée de septembre 2017.

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'école au 02 97 53 20 38.

VIE SCOLAIRE

Amicale école des Korrigans

L'IMAGE

L'école donne une image à sa commune. Les activités et le dynamisme scolaires sont à l'image de l'investissement des parents d'élèves. L'engagement de parents bénévoles et exposants à notre vide-grenier annuel permettent le financement des sorties scolaires et de la kermesse de fin d'année.

LA SOLIDARITÉ



Fête du Printemps, lundi 20 mars 2017

Pour la **fête du printemps**, l'école des Korrigans a organisé un défilé avec des déguisements créés pour l'occasion.

La mairie a mis à disposition des fleurs que les enfants ont eues l'honneur de planter.
L'Amicale a offert un goûter.

Cette célébration simple a ravi les écoliers.



Vide-grenier de Treffléan, 1^{er} dimanche d'avril.

La réalisation du **vide-grenier** a sollicité beaucoup de personnes :

- 30 bénévoles pour leur aide du samedi au dimanche soir,
- 33 exposants, sans qui l'événement n'aurait pas d'utilité,
- l'Interasso pour le prêt du matériel,
- Vannes Agglo pour le prêt des poubelles,
- et la mairie de Treffléan pour la mise à disposition de la salle et les autorisations nécessaires.

Nous remercions toutes ces personnes et partenaires pour leur collaboration précieuse.

LES PROJETS

- **Samedi 1^{er} juillet :** kermesse de l'école
- **En septembre :** pot de la rentrée, AG de l'association
- **1^{er} dimanche d'avril :** vide-grenier
- **Chaque 2^{ème} samedi du mois (sauf juillet-août) :** collecte de papiers, journaux aux ateliers dans la zone Kervoyelle (action commune aux deux écoles).



Remplissage des bennes à papiers par les deux écoles, 25 mars 2017.

LE BUREAU DE L'AMICALE

Au gré des déménagements, des enfants qui partent au collège, d'engagement dans d'autres domaines, la composition du bureau varie chaque année.

Le nombre de membres n'aura jamais été aussi bas.
Nous ne pouvons nous permettre d'organiser un repas, un goûter de Noël, des photos scolaires, un vide-grenier, une kermesse à seulement 2 personnes.

Nous avons besoin de l'investissement régulier d'autres personnes.

Amicalement,

l'Amicale des Korrigans
amicalekorrigans@gmail.com
07 69 34 30 64

VIE ASSOCIATIVE

APEL école Saint Joseph

L'année scolaire est désormais bien entamée, c'est l'occasion de revenir sur ces moments riches en convivialité.

Nous venons de vivre
le carnaval des enfants
le 18 mars dernier.

Un défilé a été organisé sur le thème du cinéma : super-héros, personnages de film et de nombreux charlots ont déambulé dans les rues de Treffléan.

Le couscous préparé par les parents le samedi midi a eu une nouvelle fois un grand succès.



La collecte des journaux est devenue un rendez-vous incontournable pour de nombreux treffléanais. Ce qui explique que nous ayons dû vider le local seulement 6 mois après !

Le 25 mars, ce sont de nombreux bénévoles motivés : 2 bennes qui ont été chargées, 15 tonnes récoltées et donc 1 100 € à partager entre l'école St Joseph et l'école des Korrigans.

À NOTER :

Vous pourrez déposer vos papiers et prospectus samedi 10 juin de 10 h 30 à 11 h 30 au local de Kervoyel avant la pause estivale.



Nous sommes actuellement en préparation de la kermesse qui aura lieu le 24 juin prochain.

Les enfants de l'école y présenteront leur spectacle. Ils pourront aussi profiter des différents stands de maquillage, de pêche à la ligne ou encore du château gonflable. Un repas sera également servi le soir pour clore la journée.

On vous donne rendez-vous très bientôt,

Les membres de l'association

VIE ASSOCIATIVE

Atelier peinture

Exposition de Bizole

La chapelle de Bizole sera de nouveau le cadre de l'exposition de peinture de l'atelier de Treffléan du **22 juillet 2017 au 05 août 2017**.

La permanence sera assurée tous les après-midi de 14 h 30 à 18 h 30.
Venez découvrir les différents talents des artistes.

**Atelier de peinture
" débutants ou confirmés "**
tous les lundis de 14 h à 17 h 30
salle "Belle Étoile".



Athlétisme

LA TREFFLEANAISE

Dimanche 04 juin 2017

TREFFLEAN ATHLE

COURSE NATURE

12ème Édition
25Km - 10Km
Stade
Maurice Le Luherne
9h00 - 9h30

MARCHE NORDIQUE

15km Chronométrée
6ème édition
8h45
Départ/arrivée :
Stade Le Luherne
qualifiante pour le Challenge
Nordique Bretagne

Pré-Inscription sur le sites:
www.latreffleanaise.com
klikergo.com

VIE ASSOCIATIVE

Comité de jumelage

TREFFLEAN - LA GIETTAZ

Le comité de jumelage a organisé son traditionnel repas tartiflette le samedi 1^{er} avril.

Une fois de plus cette soirée a connu un véritable succès. Cette année quelque 190 convives, un record, ont apprécié cette préparation typiquement savoyarde.

Pour satisfaire la gourmandise et l'appétit de tous, les bénévoles du comité ont cuit, épluché et découpé en rondelles 60 kg de patates et 15 kg d'oignons, fait mijoter 20 kg de lardons

le tout recouvert de 50 véritables reblochons, un vrai régal...

Nos amis savoyards doivent nous rendre visite au mois d'octobre. Nous fêterons à cette occasion le 15^{ème} anniversaire du jumelage de nos deux communes.

Nous allons dans les prochaines semaines préparer la fête avec les manifestations qu'il convient, bien entendu la municipalité sera associée comme il se doit à cet événement.



Le président du comité de jumelage
René MAZIER

Les amis de Cran

Avec le printemps les Amis de la Chapelle de Cran reprennent leurs activités visant à animer et valoriser le site.

Le chemin consacré au village fait désormais officiellement partie du PDIPR. Merci à tous ceux qui nous ont aidés : les bénévoles bien sûr, les municipalités de Treffléan et de Sulniac, les services techniques, Claire Boichard, chargée de mission (office du tourisme du pays de Vannes) et Christian Bouteloup pour le balisage.

À vous de le fréquenter et de l'apprécier !

Certains d'entre vous ont dû voir la nouvelle "maison du four" ("an ti forn" en breton) avec son superbe toit de chaume financé par l'association et réalisé par Pauline Viney, aidée de quelques bénévoles.



Notez-le faîtage traditionnel fait d'argile mélangée à de la bouse de vaches. C'est du plus bel effet et cela donne très envie de voir d'autres toits de ce genre. Une inauguration officielle de toutes ces réalisations sera faite. La date est à fixer.

Rappelons qu'un budget conséquent a été proposé par le conseil municipal pour la consolidation de certaines parties de la chapelle : pinnacles, maçonnerie du chœur et pour la restauration et peinture des portes.

P. PUIREUX
Président de l'association Les Amis de Cran

lesamisdecran@gmail.com
<http://lesamisdecran.blogspot.com>

Concert

20 mai : le groupe Jamais Vu.

1^{er} juin : enregistrement d'un CD par la chorale Nova Voce (les membres de l'association sont invités)

17 juin : veillée bretonne avec chants traditionnels et contes.

29 juillet : le groupe Bubbey Mayse.

N'oublions pas le Pardon de Cran le **dimanche 20 août**.

VIE ASSOCIATIVE

"Une Petite Graine"

La fondation Nicolas Hulot récompense l'association "Une Petite Graine"

L'association "Une Petite Graine" organise de mars à juin, 4 chantiers de bénévolat nature, en partenariat avec le café de l'atelier de Vannes.

Ces chantiers mixent des adhérents de l'association, souvent déjà sensibilisés à l'agriculture biologique, ainsi que des personnes du café citoyen de Vannes, de tout horizon.

Chaque chantier concerne l'aménagement d'espaces de biodiversité sur le lieu.

En mars, ce sont des nichoirs à mésanges qui ont été réalisés et installés dans les vergers.

En avril, trois hôtels à insectes ont vu le jour.

En mai, des points d'eau vont aussi être créés.

Tous ces espaces permettant aux auxiliaires du jardinier de s'installer et contribuant à la protection de la biodiversité sur la ferme.

Cette action « créer de la biodiversité au verger de la nature à la culture » a été primée à hauteur de 500 euros par la fondation Nicolas Hulot dans le cadre des primes "j'agis pour la nature".

L'association remercie la fondation, sans laquelle cette action n'aurait pas pu avoir lieu.



Les affiches des prochains spectacles aux vergers réalisées dans le cadre des T.A.P.

L'association "Une Petite Graine" a proposé, aux enfants des T.A.P. de Treffléan, un concours pour réaliser la prochaine affiche des spectacles aux vergers qui auront lieu le **dimanche 11 juin de 14h à 18h**.

Au programme : jeux pour tous dans les vergers, parcours de motricité pour les plus petits, atelier semis ou bombe à graines pour les plus grands, libre cueillette de fraises, vente de plants, buvette et gâteaux... sans oublier le spectacle «dans mon grenier» à 15 h 30, proposé par la Compagnie professionnelle «l'œuf et la poule». Spectacle au chapeau pour petits (dès la naissance) et grands (jusque 110 ans).

Tous les dessins réalisés seront affichés dans les vergers le dimanche après-midi. La remise des prix aura lieu à la fin du spectacle. Un cadeau est prévu pour chaque participant.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous.



Association Une Petite Graine

unepetitegraine@yahoo.fr
<http://www.facebook.com/unepetitegraine>
Siège de l'association aux Vergers de Bizole
Lieu-dit Kercommun 56250 Treffléan

Le tennis

Le tennis club de St NOLFF/TREFFLEAN termine sa saison honorablement, les équipes seniors hommes ne sont pas toutes arrivées à leurs objectifs mais un championnat très ouvert en finale.

Les équipes une et deux se maintiennent en D2, l'équipe 3 et 4 joueront en D4.

L'équipe féminine se maintient en D3.

Les satisfactions viennent des équipes jeunes, puisque les 14/15 garçons sont qualifiés pour les demi-finales départementales, ainsi que les 9/11

garçons également qualifiés en demi-finale départementale.

Coté jeunes filles les 11/12 terminent 3 sur 8 de leur championnat, et une équipe 9/11 ans filles, jouait en championnat régionale.

En individuel, Cécile Scolan qualifiée en finale départementale

Le tournoi interne est en cours, les finales auront lieu le **samedi 24 juin** salle du tournesol à St NOLFF, suivi du traditionnel barbecue.



Pour tout renseignement :

LIZANO Jean-Bernard / 0626789699 / jbl56@wanadoo.fr
JOFFREDO Marie Thérèse / 0787045415 / marie-the.joffredo@orange.fr

Association treffl'enfête



Les membres de l'association se retrouvent pour animer notre commune avec plusieurs événements.

→ Le premier fut le tournoi de Molkky, le 30 avril. Malgré la pluie, 80 équipes ont répondu présentes, venant de **toute la Bretagne**.

De belles parties de quilles se sont disputées sur le boulodrome "Marcel Briendo", avec notamment la présence de champions de France et de médaillés de bronze du mondial.

Ce tournoi, ouvert à tous, a été remporté par une équipe treffléannaise.

Nous sommes tous fiers d'eux.

→ Le **14 et 15 juillet** prochain aura lieu à Theix l'Euro de Molkky.

Les clubs de Bignan, Theix et Treffléan co-organisent cet événement d'une ampleur internationale ; 256 équipes de toute l'Europe sont attendues. Il est possible de vous affronter aux meilleurs d'Europe. Pour cela, vous pouvez vous inscrire via le site internet : www.euro-molkky2017.fr. L'association de Treffléan est fière et pressée d'organiser cette future manifestation.

→ Le **2 septembre**, le festival amusera encore *les grands et les petits*. Ce sera la 9^{ème} édition du festival TREFFL'FESTIF et l'occasion de découvrir en famille les univers poétiques et décalés des différents arts de rue durant l'après-midi. En soirée, le plaisir d'accueillir des artistes musicaux de tout horizon est très cher à l'équipe des programmateurs.

→ **L'association cherche des bénévoles pour ces différents événements.** Si des personnes sont intéressées pour prêter main forte à l'équipe déjà en place, veuillez-vous manifester via mail à seb.rouxel@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Treffléthon

Les 8 et 9 décembre l'association Treffléthon organisera le 20^{ème} Téléthon de Treffléan.

Depuis 19 ans vous êtes au rendez-vous : sponsors, municipalité, bénévoles et vous tous qui venez à nos manifestations. En 19 ans nous avons reversé au Téléthon 118 000 € ce qui est très important pour une commune comme la nôtre.

Mais pour cette vingtième édition

nous aimerions faire quelque chose d'exceptionnel alors nous comptons sur vous pour nous apporter vos idées et votre soutien.

À noter que notre AG aura lieu le vendredi 29 septembre à 20 h 30 à la salle "Belle Étoile" vous êtes tous invités.

Merci à tous pour votre future participation et passez un bon été.



Pour nous contacter
Francoise Colinet 02.97.53.21.48

A.R.A.C.

Course de voitures radiocommandées

Après la première journée du 7 mai dernier, l'ARAC modélisme et le SRC 56 organisent une autre course de voitures radiocommandées tout terrain 1/10, **le Dimanche 11 juin 2017** de 9 h 00 à 18 h 00 à la Salle Omnisports de TEFFLEAN.

BENODET

Vous pouvez encore vous inscrire pour la journée sur BENODET du **4 juin prochain** (renseignements et réservations au 06 66 45 00 53).

Voyage "EST AMERICAIN"

Ne tardez pas à vous inscrire pour le prochain grand voyage prévu en **mai-juin 2018** sur l'EST AMERICAIN (de Washington à Boston), il reste peu de places.

Forum des Associations

Nous vous rappelons également que le prochain Forum des Associations aura lieu le **samedi 2 septembre 2017** à la salle "Belle Étoile", et notre Assemblée Générale le **7 octobre**.

Club des Bruyères

Bonjour à tous,

Comme chaque fois maintenant, l'année commencée par notre traditionnelle assemblée générale, réunissant une cinquantaine de personnes, et suivie par la traditionnelle galette des rois.

Celle-ci s'est déroulée le jeudi 2 janvier 2017. Et cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux adhérents, bienvenue à eux et souhaitons qu'ils se sentent bien dans le club, mais malheureusement de constater l'absence de certains et certaines pour des raisons de santé. Espérons qu'ils se rétabliront assez vite.

Marché de Noël



Pour la quatrième année, nous avons terminé l'année précédente par notre participation au Marché de Noël de THEIX où nous recevons toujours un très bon accueil, une superbe place, et notre travail a été comme toujours très apprécié. Permettez-moi de remercier notre animatrice de cet atelier Gisèle PENNORS.

Janvier

Le jeudi 19 janvier nous avons eu, comme chaque mois, notre réunion mensuelle. Et le mercredi 25 janvier nous avons réalisé un petit loto avec l'animation jeunesse pour les jeunes qui participaient.

Malheureusement pour cette première fois ils n'étaient pas très nombreux, espérons que ceux qui étaient présents ont eu un agréable après-midi et en parleront aux absents.

Bien entendu nous continuons de nous réunir tous les deuxièmes jeudi de chaque mois dans la bonne humeur et la convivialité.

VIE ASSOCIATIVE

Mars

Le mercredi 15 mars le club a participé à la réunion cantonale à LA VRAIE CROIX suivi d'un repas toujours très apprécié des convives et très convivial ; une vingtaine de personnes représentait le club de TREFFLEAN.

Le jeudi 23 mars une réunion, sous l'égide de la Sté PRO CONFORT, s'est tenue dans la salle "Belle Étoile" devant 25 personnes, dans la bonne humeur et une bonne participation de chacun.

Cette réunion a été suivie par un bon repas au restaurant de Bellevue en ST NOLFF.

Le vendredi 31 mars notre premier concours de belote a réuni 18 équipes du canton et malheureusement nous constatons chaque année une diminution des équipes :

n'y a-t-il plus de joueurs de belote à TREFFLEAN ???

Avril

Le 26 avril nous avons participé au repas des retrouvailles réalisé à LA VRAIE CROIX avec également une vingtaine de personnes du club.

Le jeudi 27 avril nous avons réalisé notre premier "LOTO des Retraités" de TREFFLEAN de l'année et celui-ci a été suivi par 35 personnes...et tout dans la bonne humeur et les gagnants sont repartis avec de magnifiques cadeaux qui sont confectionnés par Gisèle PENNORS, sincères remerciements à elle.

Mai

Le mois de mai ne sera pas vide car le samedi 20 mai se tiendra le repas annuel du club au Restaurant de Bellevue en St NOLFF en remerciements de votre assiduité au club, du moins pour ceux qui le peuvent, mais où tous les membres sont, comme chaque fois les bienvenus.

Le mercredi 31 mai, avec le service d'animation jeunesse, quelques anciens participeront à une opération "recyclage" avec les jeunes de la commune, espérons que beaucoup de jeunes se sentiront concernés par une opération qui concerne tout le monde.

Juin

Le jeudi 15 juin ce sera notre traditionnelle sortie annuelle qui nous conduira dans les Monts d'ARREE, avec la visite de la centrale de BRENNILIS, suivi d'un repas breton, et l'après-midi visite de la Vallée des Saints et ses 25 statues gigantesques.

Je rappelle à tous, que chaque fin de mois, nous allons au cinéma voir un film sorti récemment pour la modique somme de 4 euros par personne.

Comme vous le voyez nous essayons de faire quelques jours agréables chaque mois et nous comptons sur vous pour venir nous rejoindre.

Dans nos cartons un projet de faire une table de joueurs de tarot.

Second semestre

Pour le second semestre il est prévu les manifestations suivantes :

Juillet et août il n'y aura que les réunions mensuelles comme chaque mois...

À partir du mois de **septembre**, nous recommencerons à travailler sur les décos de Noël.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes vacances à tous et à bientôt.



Trefffuté

L'association Tréfffuté vous invite à la fête du foyer de vie "Les Cygnes".

Elle aura lieu le **samedi 10 juin** à partir de 12 heures.

Vous pourrez assister au repas (paëlla et tarte aux pommes pour la somme de 13 € et 6,5 € pour les enfants jusqu'à 12 ans, sur le thème "Les Années 80".

Pour cela, vous devrez vous inscrire auprès du secrétariat du foyer au 02 97 53 17 87 avant le 27 mai.

Tout l'après-midi, de nombreuses animations vous seront proposées : panier garni, loterie.....

Les Résidants nous feront aussi une prestation musicale. **Venez nombreux !**

VIE ASSOCIATIVE

Vergers de Bizole



Libre cueillette de fraises et vente de plants de tomates bio

Le printemps se fait doux, les fleurs de fraisiers cèdent la place aux fruits tant attendus. Ciflorette, Rubis des jardins et Magnum entament le ballet de la saison des fraises ! Invitez-vous dans la danse... La libre cueillette de fraises a débuté !

Les saintes glaces sont donc passées et maintenant... place aux plants de tomates anciennes, œillets d'inde, basilic, persil, coriandre, courgettes, courges... prêts à être plantés dans votre potager !

**Ouverture du 6 mai au 1^{er} juillet,
Les mercredis de 10h à 12h / 14 h à 19h
Les samedis 10h à 12h / 14h à 18 h.**

Les Vergers de Bizole, route de kercommun 56250 Treffléan.
<http://lesvergersdebizole.blogspot.fr/>

Crèche multi-accueil inter-entreprises

Le petit club d'Elven

Après une première année très prometteuse la commune a renouvelé la convention de membre de la Crèche Multi-Accueil bilingue (anglais/français) Inter-entreprises d'Elven "Le P'tit Club" qui accueille les enfants de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans.

À ce titre elle dispose d'une place au sein de la crèche pour assurer un accueil régulier ou occasionnel et de dépannage des enfants des treffléanais et treffléanaises.

Le P'tit Club est **ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 00**. Les raisons qui ont motivé les parents au cours de cette première année :

- Souhait de socialisation de l'enfant. C'est le cas notamment des familles où l'un des parents est en congé parental et qui désirent que leur enfant soit en relation avec d'autres enfants. Dans ce cas l'accueil est régulier de 1 à 2 demi-journées ou d'une journée complète par semaine pour des enfants plus grands en prévision, par exemple, d'une entrée à l'école.

- Accueil régulier d'une demi-journée ou d'une journée par semaine demandé en complément d'un accueil chez une assistante maternelle (soit par choix des parents, soit parce que l'assistante maternelle ne peut pas accueillir l'enfant ce jour-là).
- Accueil de dépannage sur une durée plus ou moins longue lors des congés ou lors d'un arrêt maladie de l'assistante maternelle...

Pour plus de renseignements :

Anne Perrier, directrice du multi-accueil
Zone de Lamboux, aire de covoiturage,
56250 Elven.
02 97 67 61 08
leptitclubelven@orange.fr
www.ptitclub.fr

Les nuisances sonores

Le beau temps arrive et avec lui les activités de jardinage et de bricolages recommencent.

Ces activités génèrent parfois des nuisances sonores. Le bruit excessif est sanctionné de jour comme de nuit. Ceci concerne tout bruit émis à l'intérieur comme à l'extérieur de votre maison, tels les animaux, les téléviseurs, les radios, les pétards, les véhicules, etc.

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 19 h 00

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

La restauration scolaire et la garderie

Désormais, le règlement est à adresser directement à la trésorerie de VANNES MENIMUR

**Centre des finances publiques
5 rue Edgar-Degas
CS22537
56019 VANNES CEDEX**

Restriction d'eau

En raison de la poursuite du déficit pluviométrique, le préfet du Morbihan a établi un arrêté en date du 28 avril 2017 jusqu'au 30 Juin 2017 réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource d'eau dans le département du Morbihan.

Les stocks actuels, très inférieurs à ceux habituels en cette saison permettent de satisfaire, à court terme, les besoins. Il est toutefois nécessaire d'anticiper une éventuelle prolongation de la sécheresse.

Pour cela, le préfet du Morbihan prescrit, par arrêté préfectoral, des mesures de restriction des usages de l'eau :

- ➔ Interdiction de laver les voitures hors stations professionnelles.
- ➔ Interdiction d'arroser les pelouses, massifs floraux entre 8 h et 20 h.
- ➔ Interdiction d'arroser les terrains de sport entre 8 h et 20 h.
- ➔ Interdiction de nettoyer les façades et toitures, sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression.
- ➔ Interdiction de lavage de la voirie, sauf usage de balayeuses automatiques ou impératif sanitaire.
- ➔ Interdiction de remplir les piscines familiales à usage privé, sauf 1^{er} remplissage de piscine neuve pour réception de travaux et conditions liées à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs.

Terrain à bâtir ou location

Il y a une forte demande pour des terrains à bâtir ou des locations de maison.

Vous pouvez déposer votre annonce pour vendre un terrain ou louer votre maison à la Mairie de Trefflean ou par mail à mairie@trefflean.com

Élections législatives

Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017.

N'oubliez pas de venir avec une pièce d'identité avec photo.

Frelon asiatique

Avec cette douceur, les insectes belliqueux sont de retour.

Si vous découvrez un nid auprès de chez vous,appelez la Mairie qui demandera au référent de vérifier que cela est bien un nid de frelons asiatiques.

Nous vous remettrons la liste des désinsectiseurs, validée par la FDGDON du Morbihan, ainsi que les documents à remplir pour une aide financière allouée par Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération et abondée par la commune.

Si vous souhaitez être référent FDGDON, faites-vous connaître à la Mairie de Trefflean au 02 97 53 27 78.

Visite de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif

La visite périodique du bon fonctionnement est une compétence **obligatoire** du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui est définie par la réglementation en vigueur du code général des collectivités territoriales et du code de la santé publique.

Cette compétence n'est pas optionnelle, la commune qui a délégué cette compétence au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable) de Rhuys, est donc dans l'obligation de faire réaliser cette prestation chez tous les usagers concernés.

Cette visite consiste à vérifier le fonctionnement des installations d'assainissement afin de s'assurer que celles-ci ne provoquent ni risque sanitaire ni risque environnemental.

En moyenne, le technicien passe 1 heure 30 sur chaque installation avant de reporter l'ensemble des informations recueillies sur un logiciel informatique en lien avec le cadastre.

Le syndicat a retenu une périodicité de 7 ans qui entre dans la fréquence de visite périodique prévue par le législateur. Le coût est donc de 159 € soit en moyenne 22,71 € /an pour un particulier. Il couvre également le temps passé à préparer les listings de visite des 3 000 installations, le temps consacré à l'accueil et le conseil auprès des usagers.

À noter que, ceux qui disposent d'une installation d'assainissement non collectif, ne paient pas l'assainissement sur leur facture d'eau.

S'agissant d'une collectivité publique, le budget ne peut être déficitaire et l'ensemble des charges du service doit être compensé par les recettes provenant des usagers.

À noter également que cette visite est valable en cas de vente d'un bien immobilier. Elle fait partie des diagnostics que le législateur a rendus obligatoires.

La commune est intervenue auprès du SIAEP pour lui demander d'étudier la possibilité de fractionner le paiement de la prestation.

Fermeture

La Mairie sera exceptionnellement fermée les samedis du 1^{er} juillet au 31 août 2017.

INFORMATIONS DIVERSES

CALENDRIER DES FÊTES 2017



Mai 2017

07/05/2017	Course Voitures TT 1/10	ARAC Modélisme	Salle des Sports
13/05/2017	Journée Découverte du Sport		Stade

Juin 2017

03-04/06/2017	Treffléanaise	Athlétisme	Tout le Stade
10/06/2017	Fête du Foyer Les Cygnes	Treffuté	Foyer de vie et chapiteaux
11/06/2017	Course Voitures 1/10 DTM	ARAC Modélisme	Salle des Sports
17/06/2017	Fête des Voisins	Bons Vivants	Kerbihan
20/06/2017	AG	Les Jardins de Dévéhat	Salle Belle Etoile
24/06/2017	Kermesse	École St Joseph	Salle des Sports

Juillet 2017

01/07/2017	Kermesse	Amicale Laïque	Salle des Sports
------------	----------	----------------	------------------

Août 2017

19-20-21/08/2017	Fête de Cran	ACC	Restaurant Scolaire
20/08/2017	Fête de Cran	ACC	Cran

Septembre 2017

02/09/2017	Forum des Associations	Inter-Associations	Salle Belle Etoile
02/09/2017	Treff'l'festif	Treff'l'en fête	Tout le Stade
03/09/2017	Remise Carte Chasse	ACCA	Salle Belle Etoile
22-23/09/2017	Festival des Ptites Biques	Les Ptites Biques	Trénéhué
29/09/2017	AG	Treffléthon	Salle Belle Etoile
30/09/2017	Trevléan Trail	École St Joseph	Tout le Stade

Octobre 2017

07/10/2017	AG	ARAC	Restaurant Scolaire 1 & 2
24/10/2017	AG	Comité Jumelage	Salle Belle Etoile

Novembre 2017

10/11/2017	Réunion Calendrier	Inter-Associations	Salle Belle Etoile
11/11/2017	Repas des Aînés	CCAS	Restaurants
18/11/2017	Rougail-Saucisses	Amicale Laïque	Restaurant Scolaire

Décembre 2017

1-2/12/2017	Téléthon	Treffléthon	Restaurant Scolaire 1 & 2
-------------	----------	-------------	---------------------------



Trevlean Trail

1^{ère}
Edition

Tréffléan

30 septembre 2017



ECOLE Saint-Joseph

Courses à partir
de 15h

15 km / 7 km / Kids Trail (7-11 ans)

Echauffements par Francine Bellucci

Garderie à votre disposition



Mix Buffet



Alty Taxis
Bio Golfe



Breizh
Cola

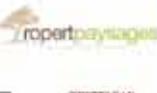


Maisons
Design et Traditions



Cuillerie de Rhuys
L'Artisan Cuillier

COURSES & COURROIES



DG COIFFURE
Hommes - Femmes - Enfants
LE BIHAN CARRELAGE

HEOL
COMPOSITES



Le Télégramme



id
numérique

<http://trevleantrail.wixsite.com>